

Rentrée 2024

Chers parents,

En cette période estivale, permettez-moi de vous adresser ce courrier concernant l'organisation de l'année scolaire 2024/2025.

1/ Les différents adultes qui composent l'équipe :

- Les enseignants :

Mmes DEVINE-PÉ Élisabeth et SARROUY Valérie (Petite Section), Mme BROCHERY Anne-Marie (Moyenne Section), Mme FORTIN Lucile (Grande Section), Mme CARTOUX Martine (CP), Mme LACUBE Sylvie et Mme BOETSCH Anaïs (CE1), Mme COSTE Isabelle et Mme BOETSCH Anaïs (CE2), Mme SERRE Camille (CM1) et Mme LITT Julie (CM2).

- Le personnel de l'école :

- ✓ Les aide-maternelles :

Mmes PARIILLON Odile et BUHRIG Karine (PS), Mme VAUCOULEUR Marie-Christine (MS) et Mme ANTHOUARD Clara (GS).

- ✓ Secrétariat :

Mme GLÉNAT Agnieszka: secretariatsaintjoseph@yahoo.fr

- ✓ Personnel :

Mme BAUMET Jacqueline : cantine et entretien des locaux.

Le respect de soi et des autres faisant entièrement partie de notre projet éducatif, les parents et les élèves de l'école Saint-Joseph se doivent de respecter chaque adulte de l'école et ce quelle que soit la position hiérarchique de la personne.

Accueil des élèves :

- Entrée

Tous les élèves sont accueillis en garderie de 7H30 à 8H10 dans la salle de cantine. A partir de 8H10 (ouverture du portail) :

Les élèves de primaires restent dans la cour jusqu'à 8H30.

Les parents de maternelle se rendent directement devant la porte de la classe et sont accueillis jusqu'à 8H40.

Je fais appel à la responsabilité et à l'éducation de chacun pour ne pas arriver après cet horaire en maternelle.

ATTENTION ! Les primaires entrent en classe à 8H30 !

Au bout de 3 retards, les élèves de primaires resteront au secrétariat jusqu'à la récréation pour ne pas déranger le cours.

- Sortie de midi :

La cloche sonne à 11H30 et les parents d'enfant de **maternelle** qui ne déjeunent pas en cantine peuvent s'avancer devant la porte de la classe de leur enfant **dès 11H25**. Fermeture du portail 11H40.

Dès que la cloche sonne, les primaires sortent des classes.

Je vous rappelle que les parents de primaire ne sont pas autorisés à entrer dans la cour (sauf rendez-vous)

- Rentrée l'après-midi :

Le portail est ouvert dès 13H10 pour une **rentrée des élèves à 13H20**. Les élèves de petite section se rendent directement dans leur classe.

- Sortie de l'après-midi :

Le portail est ouvert **dès 16H30 pour les maternelles** : les parents viennent récupérer leurs enfants directement devant la porte de leur classe. La cloche sonne à **16H35 pour les primaires** et le portail reste ouvert jusqu'à 17H00. A partir de 17H00, votre enfant sera comptabilisé en garderie ou en étude.

Il est interdit de s'installer dans la cour avec votre enfant pour le faire goûter.

2/ Secrétariat :

Le secrétariat sera **fermé à partir du 9 juillet** et **réouvrira le 26 août**. Pendant cette période, vous pourrez **contacter l'école sur le mail de la direction** et uniquement **en cas d'urgence. Les mails ne seront pas lus tous les jours.**

3/ Cantine :

L'inscription est :

- **Occasionnelle** avec achat de tickets : carnet de 12. (Cf. grille des tarifs)
- **Forfaitaire**, avec, au choix **4, 3, ou 2 jours** par semaine toute l'année. Le prix forfaitaire de la cantine, de l'étude ou de la garderie sera lissé sur l'année et apparaîtra sur la facture avec la scolarité.

Mme VAUCOULEUR Marie-Christine accueille les enfants **à partir de 7H30**.

Garderie ou étude du soir :

La garderie ou l'étude débute à 17H00. Le portail est alors fermé à clé.

Les élèves de primaires sont récupérés en rang devant la cantine pour faire leurs devoirs. Cette étude sera surveillée par Mme ANTHOUARD Clara qui expliquera, fera réciter les leçons et lire les CP à partir de la rentrée de janvier.

Les élèves de maternelle et CP (jusqu'aux vacances de Noël) iront en garderie sous la surveillance de Mmes PARIILLON Odile ou BUHRIG Karine.

Fermeture de l'école à 18H30. Au-delà de cet horaire, **une pénalité de 5 euros par retard vous sera facturée.**

La cantine, la garderie du matin, du soir et l'étude sont un **service rendu aux parents. En cas de mauvaise conduite de l'enfant ou de dépassement d'horaire répété, celui-ci pourra en être exclu.**

4/ Rendez-vous :

Les enseignants et moi-même recevrons les parents sur rendez-vous. Pour un rendez-vous avec la direction, merci de contacter l'école par téléphone afin que l'on vous fixe un rendez-vous.

Je vous rappelle qu'une prise de rendez-vous avec un enseignant ou moi-même évite souvent de longs discours stériles devant le portail....

Sur le site internet de l'école, vous trouverez (à partir de mi-juillet):

- ✓ **La liste des fournitures pour chaque classe.**
 - ✓ **Différents documents (règlement intérieur, horaires...)**
-

- ✓ **Le calendrier des vacances 2024/2025**
- ✓ **Un lien pour l'adhésion pour la mutuelle « individuelle accident » Saint-Christophe si vous désirez y adhérer.**

ATTENTION : pour les inscriptions cantine (tickets ou forfaits 3 jours et 2 jours) merci d'envoyer un mail au secrétariat : secretariatsaintjoseph@yahoo.fr au plus tard le 27 août.

- **Organisation pédagogique 2024/2025 et dates des réunions de classe :**
- **Attention !** Pour les réunions de classe qui commencent à 18H00, il n'y aura pas de surveillance pour les enfants.

PS : Mmes DEVINE-PÉ Elisabeth et SARROUY Valérie. ASEM : Odile PARPILLON/ Karine BUHRIG.
Lundi 9 septembre de 17H30 à 18H30

MS : Mme BROCHERY Anne-Marie. ASEM : Mme VAUCOULEUR Marie-Christine : Vendredi 6 septembre de 18H00 à 20H00.

GS : Mme FORTIN Lucile. ASEM : Mme ANTHOUARD Clara : Vendredi 13 septembre de 18H00 à 19H00.

CP : Mme CARTOUX Martine : Mardi 10 septembre de 18H00 à 20H00.

CE1 : Mme LACUBE Sylvie et BOETSCH Anaïs : Vendredi 20 septembre de 17H00 à 19H00.

CE2 : Mmes COSTE Isabelle et BOETSCH Anaïs : **Date à venir.**

CM1 : Mme SERRE Camille : Mardi 17 septembre de 17H00 à 18H00.

CM2 : Mme LITT Julie Vendredi 27 septembre de 17H30 à 19H30.

- ✓ **Organisation de la rentrée 2024 :**

Vendredi 30 août : de 14H00 à 16H30 : après-midi de pré-rentrée. Les enfants de primaire peuvent venir déposer leurs fournitures dans leur classe et récupérer les manuels à recouvrir pour le jour de la rentrée. Les parents de maternelles peuvent également venir avec leur enfant pour déposer les fournitures dans la classe.

Lundi 2 septembre :

Garderie à partir de 7H30. Ouverture du portail à 8H10 avec un accueil « café/viennoiseries » offert par l'APEL pour les parents.

- **8H45 :** Appel de la première moitié des élèves des classes de MS (de A à G), de GS et des élèves de CP. Puis appel des CE1 jusqu'au CM2. Il n'y a pas de cantine ce jour-là pour les PS et CP.
 - **10H15 :** Appel des élèves de petite section de maternelle de Mmes DEVINE-PÉ Elisabeth et SARROUY Valérie : de BAXEVANGLOU Augustin à JOUNY Benjamin. **Tous les élèves de petite section seront récupérés à 11H30. Pas d'école l'après-midi pour tous les élèves de petite section ce jour-là.**
 - **13H20 :** Accueil des parents de la seconde partie des élèves de CP autour d'un café puis appel des élèves.
-

Mardi 5 Septembre:

- **8H30** : Appel de la seconde moitié des élèves de MS et GS.
- **10H15** : Accueil des parents et enfants de petite section de maternelle de MERCIER Ethan à ZLATAN Simon, puis appel des enfants de PS. Les enfants sont récupérés à 11H30. **Il n'y a ni cantine, ni école pour eux cet après-midi-là.**

Les élèves de la classe de petite section de se retrouveront pour une journée « normale » jeudi 7 septembre.

Il ne me reste plus qu'à vous souhaiter un très bel été.

Bien cordialement,

Elisabeth DEVINE-PE
